



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Brevet d'études professionnelles ÉTUDES DU BÂTIMENT



ÉPREUVE EP1

ÉPREUVE D'ÉTUDE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

DOSSIER RÉPONSES

SOMMAIRE

DOSSIER RÉPONSES	Pages DR1, DR2.1, DR2.2, DR3.1 DR3.2 est ajouté par le candidat
------------------	--------------------------------------------------------------------

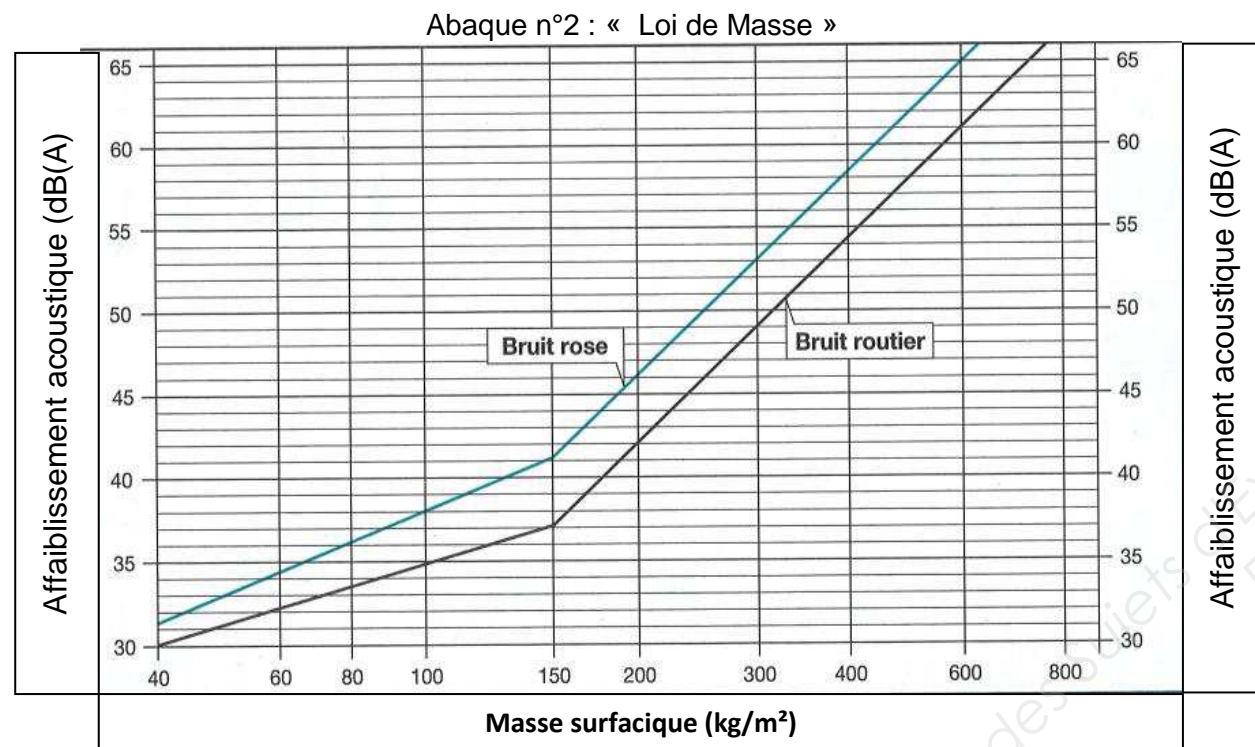
Brevet d'études professionnelles ÉTUDES DU BÂTIMENT	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - BORDÈRES / ÉCHEZ	
	ÉPREUVE EP1 : ÉPREUVE D'ÉTUDE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION	DOSSIER RÉPONSES
Session 2016	Durée : 3 h 00 - Coefficient : 4	1 / 5

1.1 Sur le DR1, donner le **DnAT réglementaire** de la paroi séparative entre les logements 5 et 6.

1.2 Calculer la masse surfacique M_s (en kg/m^2) du mur de refend séparant les logements 5 et 6 :

1.3 Placer sur l'abaque figurant ci-dessous, le point représentatif de l'affaiblissement acoustique compte tenu de la masse surfacique calculée ci-dessus ; soit R1. Cet affaiblissement acoustique est exprimé en dB(A) :

R1=



1.4 Sachant que l'isolement est toujours plus faible que l'indice d'affaiblissement acoustique, à minima d'une valeur de 3 dB(A), déduire de la question précédente, la valeur de **l'isolement DnAT réel** du mur de refend en dB(A) correspondant à R1 en dB(A) :

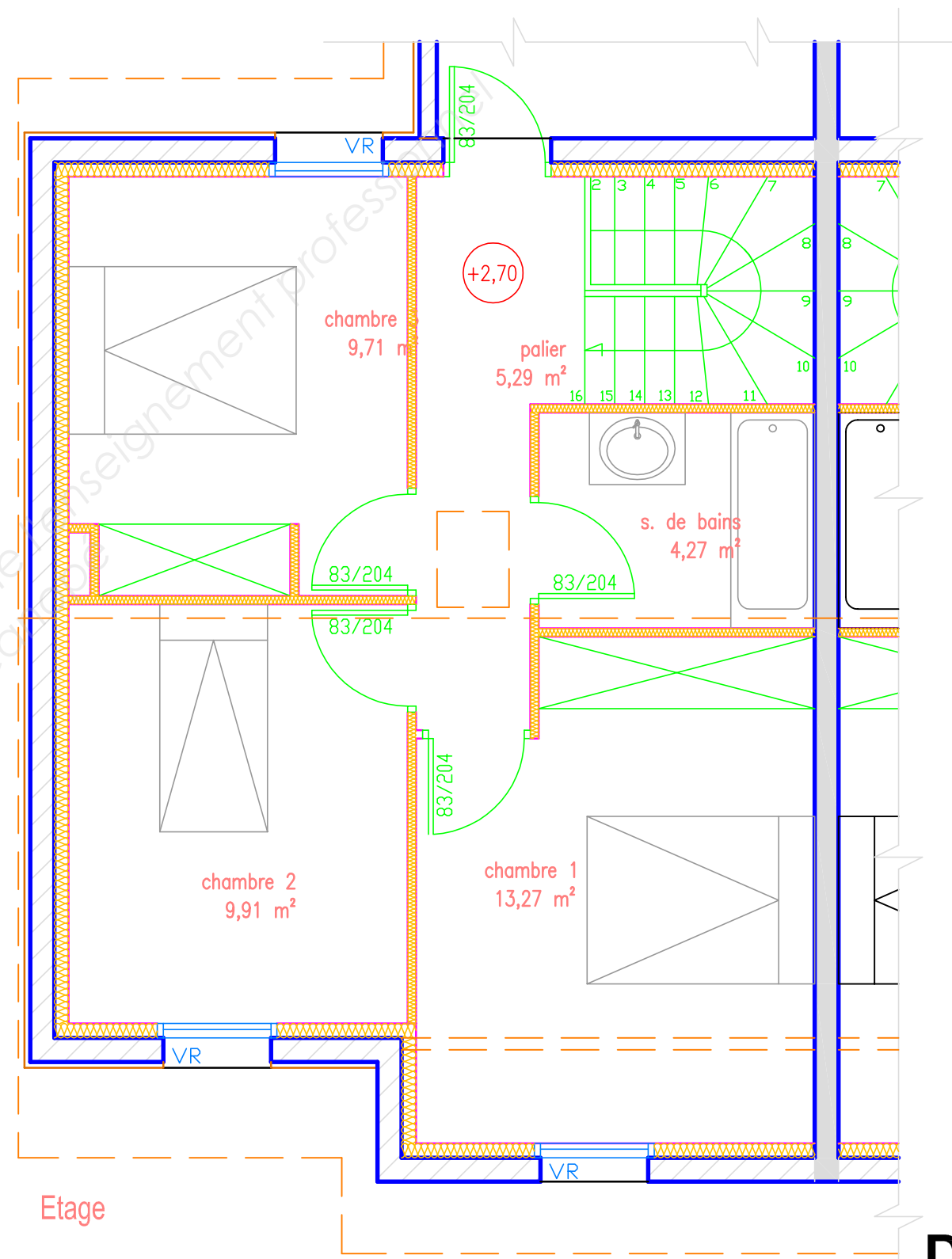
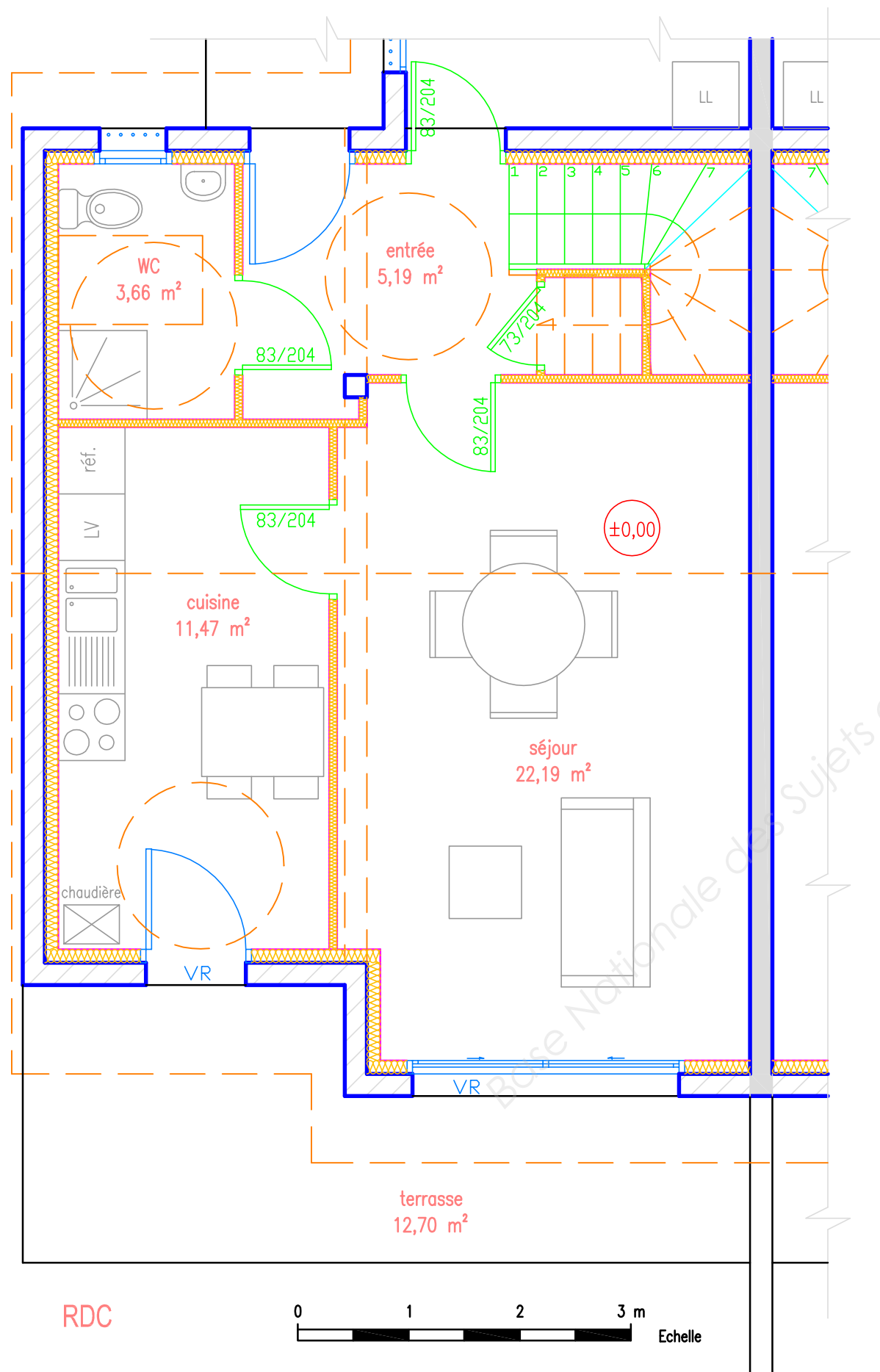
1.5 Comparer le **DnAT réglementaire** et le **DnAT réel** et conclure :

DR1

Brevet d'études professionnelles ÉTUDES DU BÂTIMENT	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - BORDÈRES / ÉCHEZ	
	ÉPREUVE EP1 : ÉPREUVE D'ÉTUDE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION	DOSSIER RÉPONSES
Session 2016	Durée : 3 h 00 - Coefficient : 4	2 / 5

LEGENDE : Indiquer pour chaque article la couleur utilisée (repérer l'article 7.1 sur le plan de l'étage et les articles 7.2, 7.3 et 7.4 sur le plan du RDC) .

- Art. 7.1 : Plafond de l'étage
- Art. 7.2 : Doublage des murs extérieurs
- Art. 7.3 : Cloisons de distribution
- Art. 7.4 : Plus-value pour parement BA13 hydrofugé



DR 3.1

Brevet d'études professionnelles ÉTUDES DU BÂTIMENT	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - BORDÈRES / ÉCHEZ	
	ÉPREUVE EP1 : ÉPREUVE D'ÉTUDE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION	DOSSIER RÉPONSES
Session 2016	Durée : 3 h 00 - Coefficient : 4	5 / 5